



information

CORONAVIRUS COVID-19

LE POINT SUR LA SITUATION

Coronavirus COVID-19 : Foire aux questions

Vous trouvez sur cette page, une foire aux questions pratiques que vous pouvez vous poser. Elles seront mises à jour régulièrement.

Retrouvez également le [point sur la situation de la Ville sur la page dédiée.](#)

Retrouvez également le [point sur la situation de la Ville sur la page dédiée.](#)

MAJ - Lundi 30 mars - 13h57

J'ai payé un service municipal qui n'aura pas lieu, puis-je être remboursé ?

Oui, la Ville proposera des avoirs sur vos prochaines factures.

Les facture de mars sont encore de modification ou remboursement sur la facture suivante.

J'ai pris un rendez-vous pour faire un passeport ou une carte d'identité, est-ce maintenu ?

Non les rendez-vous sont tous annulés.

Toutes les réponses à vos questions sur ants.gouv.fr

Je dois me marier en mairie, est-ce maintenu ?

Tous les mariages sont reportés jusqu'à nouvel ordre.

Je dois inscrire mon enfant pour la rentrée scolaire, que dois-je faire ?

Vous pouvez inscrire votre enfant sans problème auprès de la direction des affaires scolaires. Vous pouvez les contacter au 01 30 69 17 92.

Je suis personnel de santé, comment faire garder mes enfants ?

Retrouvez toutes les [informations sur le site de l'ARS](#). Les parents concernés devront dans la mesure du possible informer dès le vendredi 13 mars et durant le week-end les directeurs d'école et les principaux de collège de manière à ce que cet accueil soit le mieux préparé possible.

J'ai besoin d'attestation de déplacement dérogatoire, où puis-je m'en procurer ?

Vous pouvez en récupérer :

Secteur Jaurès

- Boulangeries et pharmacies
- Franprix
- Bureaux de tabac
- Police municipale - Place de la République - 8h30 / 16h30

Secteur Merisiers

- Carrefour Contact
- Boulangerie
- Pharmacie
- La Poste 9h / 12h et 14h / 17h **attention les horaires peuvent changer selon les conditions.**

Paul Langevin

- Pharmacie

Centre commercial Aimé Césaire

- Pharmacie
- boulangerie

Secteur Jean Macé

- Epicerie
- Pharmacie

J'ai loué une salle municipale, ai-je le droit de l'utiliser ?

Non tous les rassemblements sont interdits

Mes enfants doivent partir en séjours durant les vacances d'avril, sont-ils maintenus ?

Non les séjours pour les révisions du Brevet et du Bac sont annulés. Pour toutes questions appelez la direction de la jeunesse au 01 30 69 16 40.

Les marchés des Merisiers et du centre-ville sont-ils maintenus ?

Depuis mardi 24 mars, les marchés sont interdits sur décision du Préfet des Yvelines.

La consommation d'eau du robinet est-elle risquée ?

Non

Communiqué du 5 mars 2020 de Aquavesc (Service public de l'eau de l'ouest parisien) :

"Actuellement, d'après les connaissances scientifiques et épidémiologiques déjà établies, aucun cas de contamination n'est rapporté à l'eau potable. Les diverses méthodes de désinfection (chlore, ozone, UV) que l'eau potable subit avant d'être distribuée agissent de manière aussi probante pour ce virus que pour tous les autres.

L'eau du robinet est donc parfaitement consommable."

- **COVID 19 est tué par le chlore.**
- La SEOP a augmenté la dose d'injection.
- La décarbonatation a été arrêtée pour ne pas mobiliser de la main d'œuvre pour un simple traitement de confort.

Ai-je le droit d'assister à un enterrement ?

Malheureusement non, les enterrements sont à huit-clos.

Les bureaux de postes sont-ils ouverts ?

Non, les bureaux de poste sont, pour l'instant, fermés mais le courrier dans les boîtes jaunes en Ville continues à être relevé comme la distribution du courrier.

La collecte des déchets est-elle maintenue ?

Oui, les collectes continuent des déchets se poursuit normalement, aux jours et heures habituels, consultez le [calendrier des collectes 2020](#).

L'élimination des déchets contaminés ou susceptibles d'être contaminés par le Coronavirus (masques, mouchoirs à usage unique et bandeaux pour le nettoyage des surfaces des habitations) chez les personnes malades ou susceptibles d'être infectées incombe aux particuliers. Plus d'informations :

http://www.yvelines.gouv.fr/content/download/21109/126846/file/fiche_covid19_dechets_contaminees_elimination_part

Les déchetteries de Saint-Quentin-en-Yvelines sont fermées jusqu'à nouvel ordre.

Les déchets verts sont-ils toujours collectés ?

Concernant les collectes de déchets végétaux, elles reprendront majoritairement à partir de la semaine du 6 avril 2020.

Les circonstances exceptionnelles actuelles n'ont pas permis à chaque foyer de récupérer des sacs à déchets végétaux. Il ne sera pas possible d'en récupérer dans les semaines à venir et le réseau des déchetteries ayant été contraint de fermer, les Saint-Quentinois ne peuvent plus les y déposer non plus.

Cependant beaucoup d'entre vous ont démarré l'entretien de leur jardin et des solutions simples peuvent être mises en place à la maison. Voici quelques conseils de bons sens pour vous accompagner, en attendant le retour à une situation plus conventionnelle.

1. Le plus facile est de composter vos déchets verts si vous détenez un composteur.
2. Si vous ne disposez pas encore de composteurs et que votre jardin le permet, c'est le moment de vous initier au compost en tas afin d'éliminer naturellement ces déchets (de nombreux tutoriels sur internet). Vous pourrez, lorsque la situation sera revenue à la normale vous rapprocher de SQY pour faire une demande de composteur et ainsi pérenniser cette première expérience.
3. Si une collecte des déchets végétaux en porte à porte est en place sur votre commune, attendez son démarrage pour présenter vos déchets, dans le respect des équipiers de collecte : sacs biodégradables ou réutilisables (avec un poids acceptable), bac dédié si vous en disposez, branches liées en fagot (2 m de long maximum et diamètre inférieur à 5 cm).



Document(s)

[Arrêté ministériel précisant tous les commerces qui ont le droit d'ouvrir](#)
[Mesures de soutien et contacts utiles pour accompagner les entreprises](#)

Liens utiles

[Site dédié du Gouvernement](#)
[Site de l'agence régionale de santé](#)

Contact

Coronavirus 2019 n-Cov

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

Plateforme téléphonique d'information :

0800 130 000 (appel gratuit)

**En cas de fièvre, toux, difficultés à respirer,
au retour de Chine, composez le 15**

